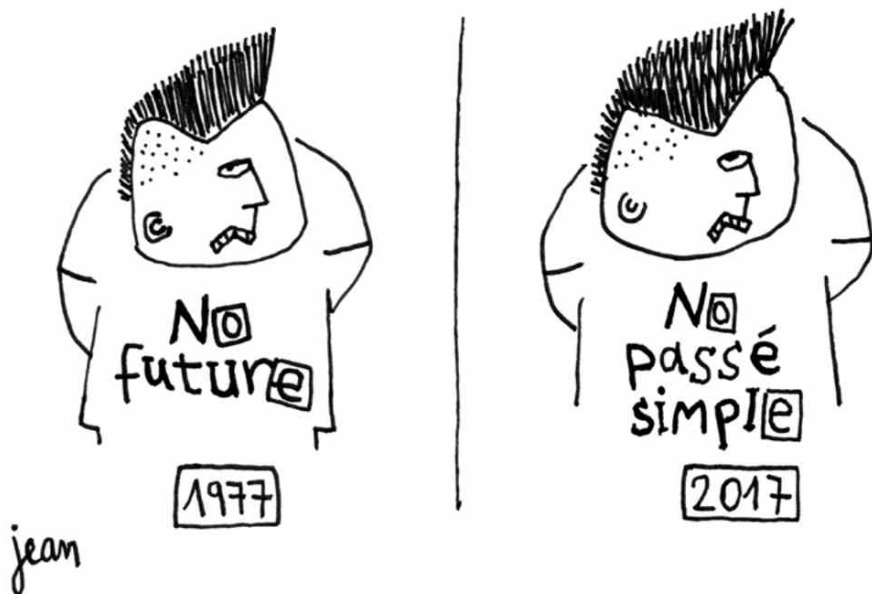


Et ainsi trépassa le passé simple...



Bêtise. Au nom de l'égalitarisme, les nouveaux programmes écartent ce temps, jugé complexe et discriminant.

PAR ÉMILIE TREVERT

«**N**ous partîmes cinq cents, mais par un prompt renfort/Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.» Quand les élèves de quatrième de Véronique Marchais découvrent ce célèbre passage du «Cid», il n'est pas rare d'entendre résonner dans la classe un désarmant : «*C'est pas français, ça, M'dame!*» Remarque tout à fait légitime puisque, depuis la mise en œuvre des nouveaux

programmes de l'Education nationale, la conjugaison du passé simple ne s'apprend plus qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel en début de collège. Alors, rien d'étonnant que des terminaisons en «îmes», «âmes» ou «ûmes» déroutent quelque peu les élèves.

Après l'extinction progressive du mode subjonctif, le passé simple est devenu un temps menacé. Son apprentissage est plus que limité à l'école et, au collège, la litté-

ture pour la jeunesse se lit dorénavant au présent et au passé composé, quand elle n'est pas totalement réécrite pour expurger les conjugaisons au passé simple (ce fut le cas en 2005 avec le fameux «Club des Cinq»). En outre, à quelques exceptions près (Amélie Nothomb, Michel Houellebecq, Eric-Emmanuel Schmitt...), les auteurs contemporains ne raffolent plus de ce temps, jugé trop distant, emprunté, voire élitiste. Assiste-t-on à la disparition programmée du passé simple ?

Véronique Marchais, professeure en Indre-et-Loire, ne veut pas y croire. «*A moins qu'on ne récrive Chrétien de Troyes, Rabelais, Molière, Corneille, Racine, Voltaire, Balzac, Hugo, Flaubert, Proust et presque mille ans de littérature comme on récrit le "Club des Cinq", nul ne peut prétendre pouvoir faire disparaître le passé simple, arguë ce membre du collectif Sauver les lettres. La seule chose qui disparaît, et à une vitesse effrayante, c'est la capacité de nos élèves à maîtriser ce temps et donc à aborder ces œuvres.*»

Un temps bourgeois ? Car, à moins de leur présenter uniquement des passages où ne figureraient que des troisièmes personnes, les enfants vont nécessairement rencontrer ces drôles de terminaisons. «*Ensuite, on se plaint que les élèves n'accèdent plus aux grandes œuvres littéraires, soupire l'enseignante. Mais comment s'en étonner quand on leur refuse une des clés essentielles de l'écrit : ce temps justement caractéristique de l'écrit et de la littérature jusqu'au XX^e siècle ?*» Et de citer Stevenson, Jack London, Hector Malot et Jules Verne, qui ont écrit leurs récits d'aventures au passé simple et à la première personne. Problème : ces auteurs sont au programme de sixième. Or les élèves ne maîtrisent pas la première personne en sixième et ils sont censés découvrir les autres formes à partir de la cinquième. Ils butent donc fréquemment contre les «*je vis*» (verbe voir qu'ils prennent pour vivre), «*je fis*» (du verbe faire, qu'ils confondent avec être : «*je fus*») et sur des phrases

ILLUSTRATION : JEAN POUR « LE POINT »



comme « *Nous parvînmes enfin sur l'île* » ou « *Nous aperçûmes au loin une étrange lueur* ».

Voici comment est traité le passé simple dans les programmes de 2016: c'est un « *temps inutilisé mais éminemment littéraire et scolaire* ». Attention, « *il mérite une attention accrue* », car son emploi est « *hautement discriminant dans la production des écrits des élèves* ». « *Au lieu de demander à un collégien de maîtriser la deuxième personne du pluriel du passé simple – vous chantâtes –, rarement utilisée, pourquoi ne pas commencer par les formes les plus courantes de ce temps ?* » justifiait Sylvie Plane, vice-présidente du Conseil supérieur des programmes, dans *Télérama*, en 2015. La raison invoquée est donc l'usage, le côté utilitaire. La raison, plus officieuse, serait de ne pas pénaliser les enfants des classes populaires, le passé simple traînant injustement une réputation de temps bourgeois, voire aristocratique, alors que, historiquement, c'est « *un temps du terroir, un parler de culs-terreux et de marins pêcheurs* », comme le rappelait le philologue Claude Duneton dans l'une de ses chroniques du *Figaro*. L'essayiste et amoureux de la langue française Alain Borer (1) confirme que le passé simple n'a rien d'élitiste: on le trouvait « *dans les lettres des poilus, dans les campagnes à l'époque de Racine, dans "La chanson de Roland"* »

« On parle de bienveillance, en fait, c'est une forme de mépris. On se dit: ils ne vont pas être capables, donc simplifions. »

Robert Delord, professeur de lettres et de latin

et même dans L'Equipe jusqu'à des temps récents.

Par souci d'égalitarisme, on serait passé de la maîtrise de la « conjugaison » – ce mot n'effrayait pas en 2008, date des précédents programmes – des verbes les plus fréquents au passé simple dès la fin de l'école élémentaire (CM2) au simple objectif de « mémorisation » des verbes fréquents aux troisièmes personnes du passé simple en fin de cycle 3 (sixième). Depuis la réforme du collège de 2016, de nombreux profs de lettres ont tiré la sonnette d'alarme. Certains font de la résistance. Robert Delord, professeur de lettres et de latin, responsable de l'association Arrête ton char, a exprimé son désaccord devant l'inspecteur venu lui faire une formation « *sur l'étude de la langue* » dans sa région, la Drôme. « *Il est hors de question pour moi de faire des morceaux de conjugaison alors que le passé simple est quand même super-simple! L'apprendre en entier en cinquième, c'est beaucoup trop tard: un ado n'a plus rien à faire des particularités de la*

langue, explique ce passionné d'Antiquité, qui enseigne dans un collège difficile. *On parle de bienveillance, en fait, c'est une forme de mépris. On se dit: ils ne vont pas être capables, donc simplifions. Mais les sacrifiés, ce sont les gamins des REP et des campagnes!* » Ceux qui n'ont pas toujours eu la chance d'avoir entendu les « Contes » de Perrault à la maison.

« Il pouva »... Cette tendance « bienveillante » va encore plus loin sur le terrain. Dans certaines régions, des inspecteurs enjoignent aux professeurs d'être encore plus indulgents. L'un d'eux, à Lille, s'est rendu célèbre en inventant la délicate formule de « *sensation du passé simple* »... En clair, si un élève écrit « il disa », « il prena » ou « il finissa », il ne faut pas le pénaliser: il a « senti » qu'il fallait employer le passé simple.

Emmanuelle de Riberolles, enseignante dans un collège rural en Thiérache, le constate tous les jours avec ses élèves de sixième: « *Ils me disent "il pouva", "il parta", ■■■*

Grandeur et misère du passé simple

« Je crois bien que nous marchâmes près de deux heures sans que j'osasse m'arrêter. »

Sans famille, d'Hector Malot

« Ariane, ma sœur, de quel amour blessée/ Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée! »

Phèdre, de Racine

« Je la retournai, écartai ses cuisses et commençai à la caresser (...) »

Soumission, de Michel Houellebecq

« Nous pûmes récupérer le coffre qui contenait le précieux trésor et nous décidâmes de le traîner jusqu'au rivage. »

L'île au trésor, de Robert Louis Stevenson

En 2005, Hachette supprima le passé simple de la collection « Le Club des Cinq ».

Avant

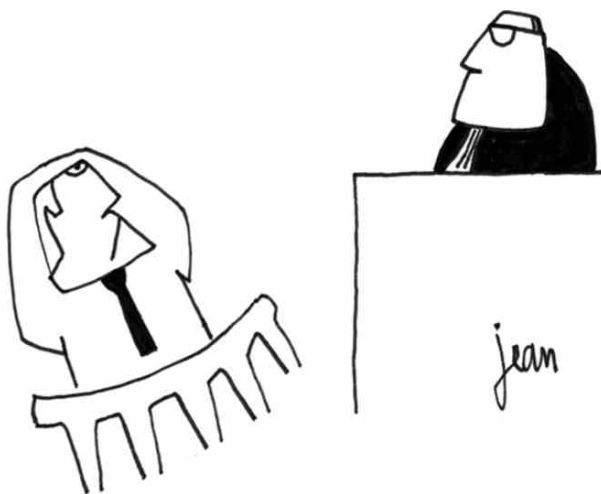
« Ils passèrent une heure à discuter, puis le soleil disparut dans un flamboiement d'incendie, et le lac refléta de merveilleux tons de pourpre et d'or. »

Après

« Ils passent encore une heure à discuter, puis le soleil disparaît derrière les sommets alpins, et le lac prend des reflets dorés. »

Le Club des Cinq et les saltimbanques, rebaptisé « Le Club des Cinq et le cirque de l'Etoile ».

SOCIÉTÉ



Il fut condamné à conjuguer le verbe « absoudre » au passé simple.



Amélie Nothomb : « Je ne pourrais pas me passer du passé simple ! »

Le Point : Votre nouveau livre (1), comme les précédents, contient du passé simple à presque toutes les pages. Est-ce un acte militant ?

Amélie Nothomb : Ce n'est pas militant, je ne pourrais simplement pas m'en passer ! Prétendre vouloir le remplacer par du présent ou du passé composé, c'est devenir incapable de raconter les trois quarts des histoires humaines. Le passé simple exprime un aspect du temps qu'on ne peut pas exprimer autrement : il décrit une action du passé qui est finie. Ce n'est pas une coquetterie, c'est on ne peut plus naturel chez moi.

Ce temps rebuterait les lecteurs, dit-on, surtout les plus jeunes. Vous êtes une auteure populaire, donc on voit que cet argument ne tient pas...

Je suis persuadée du contraire. Les enfants ont un accès instinctif parfait au passé simple, regardez les contes ! Et je reçois beaucoup de lettres de jeunes, avec des fautes, c'est vrai, mais aussi avec du passé simple.

Que reprochez-vous au présent et au passé composé ?

Ecrire au présent, cela me semble instinctivement impossible. L'écriture implique une digestion qui fait que le

présent serait pour moi un artifice. Comment concevoir d'écrire une épopée autrement qu'au passé simple ?

Albert Camus l'a popularisé avec « L'étranger ».

Et Dieu sait si ça avait du sens chez lui ! Ce n'est pas pour rien que « L'étranger » produit un malaise si intéressant. Vouloir étendre cet effet de style à d'autres romans de la littérature serait pour moi un non-sens, une imposture.

Certains disent que le passé simple serait réservé à une élite ?

N'importe quoi ! Dans les années 1980, une étude a montré que le journal qui employait le plus de passé simple, c'était... *L'Humanité* ! Je trouve beaucoup plus élitiste cet artifice du présent dans les romans.

On sent que vous avez une affection particulière pour ce temps...

J'ai la même affection pour lui que peut avoir un ouvrier pour l'un de ses excellents outils. C'est un très bon outil, qui fait très bien son travail et je l'aime en tant que tel. Ce n'est pas du tout pour faire des grâces, c'est parce que ça fonctionne bien. Je refuse de croire à la disparition du passé simple ! C'est comme si vous me disiez qu'on allait supprimer les articles définis... ■ **PROPOS RECUEILLIS PAR E. T.**

1. « Frappe-toi le cœur » (Albin Michel).

■■■ « ils prenèrent »... C'est une catastrophe ! En fait, en cours moyen, ils ont seulement fait du repérage, pas de la manipulation. Un jour, il faudra qu'ils maîtrisent ce temps, mais on ne sait pas trop quand... » Cette prof de lettres modernes syndiquée au Snalc (classé à droite) ne lâche rien sur la grammaire, elle fait recopier et répéter les verbes systématiquement à ses élèves et continue à étudier les classiques tout en travaillant sur des manuels antérieurs à la réforme, quand d'autres – surtout au premier degré – ont fini par céder à la pression de certains inspecteurs. « Dans les manuels, la littérature jeunesse est placée au même rang que les grands textes, on trouve Indochine ou Grand Corps malade à côté du « Dormeur du val » ! détaille Emmanuelle de Riberoles. Simplifier, c'est mal connaître l'enfant, qui adore les difficultés : « L'Odyssée », en sixième, a un succès énorme ! »

Désamour. Si le passé simple se fait de plus en plus rare, c'est justement à cause de sa complexité, excuse la linguiste Henriette Walter. « Le passé simple a connu une mésaventure, il a eu le malheur d'avoir des formes trop diversifiées, nous raconte l'auteure du « Français dans tous les sens » (2). Ce désamour date du XVI^e siècle, où on a vu apparaître diverses simplifications. Par crainte de se tromper, on a pris l'habitude de donner la préférence au passé composé. » Mais le passé composé « écrase les autres nuances temporelles », précise Alain Borer, qui, sans être un nostalgique du passé simple, constate et déplore sa disparition. En cause, selon lui : l'Education nationale et ses « ministres idéologues », l'ère numérique et cette mode du présentisme. Et, loin d'être une banale querelle de linguistes, la disparition de ce temps aurait comme conséquence majeure, selon Borer, « la perte d'une nuance de l'esprit, d'une précision fine, la perte de ce qu'on appelle l'heuristique : la capacité de mettre au point sa propre pensée » ■

1. Auteur de « De quel amour blessée. Réflexions sur la langue française » (Gallimard).
 2. Robert Laffont.

ILLUSTRATION : JEAN POUR « LE POINT » - OLIVIER DION/ALBIN MICHEL